



## Assemblée générale

Distr. limitée  
25 janvier 2013  
Français  
Original: anglais

---

**Commission des Nations Unies  
pour le droit commercial international**  
Groupe de travail VI (Sûretés)  
Vingt-troisième session  
New York, 8-12 avril 2013

### **Projet de Guide législatif technique sur la mise en place d'un registre des sûretés réelles mobilières: annexe II, exemples de formulaires du registre**

#### **Note du Secrétariat**

##### **Additif**

Le Groupe de travail voudra peut-être examiner les exemples de formulaires de registre figurant dans la présente note. Ces exemples sont présentés en tant qu'annexe II du projet de Guide législatif technique sur la mise en place d'un registre des sûretés réelles mobilières, faisant suite à l'annexe I sur la terminologie et les recommandations. Le Groupe de travail voudra peut-être déterminer s'il convient d'élaborer des exemples d'autres formulaires (par exemple pour saisir des informations supplémentaires).



**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE D'AVIS INITIAL**  
**(FORMULAIRE A)**

IL INCOMBE À LA PERSONNE PROCÉDANT À L'INSCRIPTION DE S'ASSURER QUE TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT FOURNIES ET SAISIES DE MANIÈRE LISIBLE DANS LE CHAMP DE L'AVIS PRÉVU À CET EFFET.

[Moment de la prise d'effet de l'inscription: .....(jj).....(mm).....(aaaa).....(heure)\*  
 NUMÉRO D'INSCRIPTION .....]<sup>1</sup>

**A. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONSTITUANT**

1. PERSONNE PHYSIQUE

...../...../.....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
 (FACULTATIF) .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
 OU AUTRE ADRESSE) .....

2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
 (FACULTATIF) .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
 OU AUTRE ADRESSE) .....

3. INDIQUER SI LE CONSTITUANT EST<sup>2</sup>

... une personne insolvable

... un consortium ou une coentreprise

... une fiducie ou succession nommée

[... une entité autre que celles susmentionnées]

\* En chiffres.

<sup>1</sup> Attribué par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, cette information est générée automatiquement.

<sup>2</sup> Note à l'intention du Groupe de travail: Le Groupe de travail voudra peut-être noter que cette partie tient compte des cas particuliers visés par la recommandation 26.

## 4. CONSTITUANT SUPPLÉMENTAIRE (le cas échéant)

## a) PERSONNE PHYSIQUE

NOM: ...../ ...../ .....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
(FACULTATIF) .....ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## b) PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
(FACULTATIF) .....ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## c) INDiquer SI LE CONSTITUANT EST

... une personne insolvable

... un consortium ou une coentreprise

... une fiducie ou succession nommée

[... une entité autre que celles susmentionnées]

**B. INFORMATIONS CONCERNANT LE CRÉANCIER GARANTI**

## 1. PERSONNE PHYSIQUE

...../ ...../ .....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## 2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## 3. CRÉANCIER GARANTI SUPPLÉMENTAIRE (le cas échéant)

## a) PERSONNE PHYSIQUE

NOM ...../ ...../ .....

Nom de famille Premier prénom Deuxième prénom

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## b) PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....**C. DESCRIPTION DES BIENS GREVÉS**

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE .....

2. NUMÉRO DE SÉRIE (FACULTATIF) .....

**[D. DURÉE D'EFFET DE L'INSCRIPTION .....(jj).....(mm).....(aaaa)]<sup>3</sup>****[E. MONTANT MAXIMUM POUR LEQUEL LA SÛRETÉ PEUT ÊTRE  
RÉALISÉE]<sup>4</sup> .....** \***F. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (FACULTATIF) .....****G. INDIQUER, SI L'INSCRIPTION EST TRANSITOIRE, LE CRITÈRE  
D'INDEXATION DANS LE REGISTRE PRÉCÉDENT ET LA DATE ET  
L'HEURE DE PRISE D'EFFET DE L'INSCRIPTION .....**

*[Note à l'intention du Groupe de travail: Le Groupe de travail voudra peut-être noter que le point G a été ajouté pour tenir compte des inscriptions transitoires. Il vise à maintenir l'opposabilité depuis la date d'inscription antérieure, comme l'envisagent les dispositions transitoires conduisant à l'application de la nouvelle loi aux sûretés existantes (voir Guide sur les opérations garanties, recommandation 231). Préserver les anciennes données permet de vérifier en cas de litige qu'une inscription a bien été faite en vertu de l'ancienne loi]*

<sup>3</sup> Si l'État adoptant a choisi l'option B ou C de la recommandation 13 (voir *Guide sur les opérations garanties*, recommandation 69).

<sup>4</sup> Si la loi sur les opérations garanties de l'État adoptant l'exige (voir *Guide sur les opérations garanties*, recommandation 57, al. d)).

*et à quelle date; préciser qu'il s'agit d'une inscription transitoire garantit que les personnes effectuant une recherche savent que la date effective d'opposabilité est antérieure. Le Groupe de travail voudra peut-être considérer que cela ne vaut peut-être pas la peine de traiter davantage de la migration de données, étant donné que celle-ci peut ne pas en valoir la peine ni le coût, puisque les anciens systèmes sont généralement fondés sur l'enregistrement de documents et que le registre peut exposer sa responsabilité s'il n'extrait pas les informations correctes des anciens fichiers lorsqu'il les saisit dans le nouveau fichier du registre. Lorsqu'il s'agit d'une inscription transitoire, c'est à la personne procédant à l'inscription qu'il incombe de le préciser, ce qui est une approche plus efficace, et dans les rares cas où il y aurait litige, les tiers pourront procéder à une vérification dans l'ancien fichier. Il convient aussi de noter que les anciens fichiers peuvent ne plus être accessibles au public et que seul le personnel du registre pourra alors y effectuer une recherche dans les rares cas où on le lui en ferait la demande.]*

**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE D'AVIS DE MODIFICATION**  
**(FORMULAIRE B)**

IL INCOMBE À LA PERSONNE PROCÉDANT À L'INSCRIPTION DE S'ASSURER QUE TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT FOURNIES ET SAISIES DE MANIÈRE LISIBLE DANS LE CHAMP DE L'AVIS PRÉVU À CET EFFET.

SÉLECTIONNER UNE OU PLUSIEURS DES OPTIONS SUIVANTES:

- Ajouter ou supprimer un constituant ou modifier des informations concernant un constituant
- Ajouter ou supprimer un créancier garanti ou modifier des informations concernant un créancier garanti
- Ajouter ou supprimer un bien grevé ou modifier la description de biens grevés (notamment en ajoutant une description de biens qui sont le produit des biens initialement grevés)
- [Proroger la période d'effet de l'inscription (si l'État adoptant a fixé une période d'inscription standard ou une période d'inscription initiale maximum)]
- [Proroger ou écourter la période d'effet de l'inscription (si l'État adoptant autorise les créanciers garantis à spécifier la période d'effet de l'inscription)]
- [Modifier le montant maximum pour lequel la sûreté peut être réalisée (si l'État adoptant l'autorise)]
- Modifier les informations concernant un créancier garanti dans tous les avis en un seul changement

[Moment de la prise d'effet de l'inscription: .....(jj).....(mm).....(aaaa).....(heure)\*]<sup>5</sup>

**A. NUMÉRO D'INSCRIPTION DE L'AVIS INITIAL .....**

---

\* En chiffres.

<sup>5</sup> Attribué par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, cette information est générée automatiquement.

**B. AJOUTER UN CONSTITUANT**

## 1. PERSONNE PHYSIQUE

...../...../.....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
(FACULTATIF) .....ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## 2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
(FACULTATIF) .....ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## 3. INDIQUER SI LE CONSTITUANT EST

... une personne insolvable

... un consortium ou une coentreprise

... une fiducie ou succession nommée

[... une entité autre que celles susmentionnées]

**C. SUPPRIMER UN CONSTITUANT**

## 1. PERSONNE PHYSIQUE

NOM: ...../...../.....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

## 2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM ...../...../.....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

## 3. INDIQUER SI LE CONSTITUANT EST

... une personne insolvable

... un consortium ou une coentreprise

... une fiducie ou succession nommée

[... une entité autre que celles susmentionnées]

## **D. MODIFICATIONS DES INFORMATIONS CONCERNANT UN CONSTITUANT**

### **1. PERSONNE PHYSIQUE**

NOM ...../ ...../ .....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT (FACULTATIF) .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU AUTRE ADRESSE) .....

### **2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ**

NOM .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT (FACULTATIF) .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU AUTRE ADRESSE) .....

### **3. INDIQUER SI LE CONSTITUANT EST**

... une personne insolvable

... un consortium ou une coentreprise

... une fiducie ou succession nommée

[... une entité autre que celles susmentionnées]

## **E. AJOUTER UN CRÉANCIER GARANTI**

### **1. PERSONNE PHYSIQUE**

...../ ...../ .....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU AUTRE ADRESSE) .....

### **2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ**

NOM .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU AUTRE ADRESSE) .....



**F. SUPPRIMER UN CRÉANCIER GARANTI**

## 1. PERSONNE PHYSIQUE

...../...../.....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

## 2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

**G. MODIFIER LES INFORMATIONS CONCERNANT LE CRÉANCIER GARANTI**

## 1. PERSONNE PHYSIQUE

...../...../.....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....

## 2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE  
OU AUTRE ADRESSE) .....**H. AJOUT, SUPPRESSION OU AUTRE MODIFICATION DE LA  
DESCRIPTION DE BIENS GREVÉS .....****[I. MODIFIER LA PÉRIODE D'EFFET DE L'INSCRIPTION** (si l'État  
adoptant a fixé une durée légale)\* .....]**[J. PROROGER OU ÉCOURTER LA PÉRIODE D'EFFET DE  
L'INSCRIPTION** (si l'État adoptant autorise les créanciers garantis à fixer la durée  
de l'inscription) .....(jj).....(mm).....(aaaa)\*]**[K. MODIFIER LE MONTANT MAXIMUM POUR LEQUEL LA SÛRETÉ  
PEUT ÊTRE RÉALISÉE ..... ]\***

**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE D'AVIS DE MODIFICATION**  
**(FORMULAIRE C)**

IL INCOMBE À LA PERSONNE PROCÉDANT À L'INSCRIPTION DE S'ASSURER QUE TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT FOURNIES ET SAISIES DE MANIÈRE LISIBLE DANS LE CHAMP DE L'AVIS PRÉVU À CET EFFET.

[Moment de la prise d'effet de l'inscription: .....(jj).....(mm).....(aaaa).....(heure)\*]<sup>6</sup>

**A. NUMÉRO D'INSCRIPTION DE L'AVIS INITIAL .....**

**B. AJOUTER OU SUPPRIMER DES INFORMATIONS CONFORMÉMENT À LA DÉCISION D'UNE AUTORITÉ JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE**

.....  
.....  
.....

**C. PERSONNE SOUMETTANT UN AVIS DE MODIFICATION EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE**

NOM DE LA PERSONNE .....

TITRE .....

NOM DE L'AUTORITÉ JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU AUTRE ADRESSE) .....

**D. JOINDRE LA DÉCISION JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE**

---

\* En chiffres.

<sup>6</sup> Attribué par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, cette information est générée automatiquement.

---

**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE D'AVIS DE RADIATION**  
**(FORMULAIRE D)**

IL INCOMBE À LA PERSONNE PROCÉDANT À L'INSCRIPTION DE S'ASSURER QUE TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT FOURNIES ET SAISIES DE MANIÈRE LISIBLE DANS LE CHAMP DE L'AVIS PRÉVU À CET EFFET.

[Moment de la prise d'effet de l'inscription: .....(jj).....(mm).....(aaaa).....(heure)\*]<sup>7</sup>

**A. NUMÉRO D'INSCRIPTION DE L'AVIS INITIAL .....**

---

\* En chiffres.

<sup>7</sup> Attribué par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, cette information est générée automatiquement.

**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE D'AVIS DE RADIATION OBLIGATOIRE**  
**(FORMULAIRE E)**

IL INCOMBE À LA PERSONNE PROCÉDANT À L'INSCRIPTION DE S'ASSURER QUE TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT FOURNIES ET SAISIES DE MANIÈRE LISIBLE DANS LE CHAMP DE L'AVIS PRÉVU À CET EFFET.

[Moment de la prise d'effet de l'inscription: .....(jj)....(mm).....(aaaa).....(heure)\*]<sup>8</sup>

**A. NUMÉRO D'INSCRIPTION DE L'AVIS INITIAL .....**

**B. PERSONNE SOUMETTANT UN AVIS DE RADIATION EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE**

NOM DE LA PERSONNE .....

TITRE .....

NOM DE L'AUTORITÉ JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE .....

ADRESSE (RUE ET NUMÉRO, BOÎTE POSTALE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU AUTRE ADRESSE) .....

**C. JOINDRE LA DÉCISION JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIVE**

---

\* En chiffres.

<sup>8</sup> Attribué par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, cette information est générée automatiquement.

**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE DE FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECHERCHE**  
**(FORMULAIRE F)**

IL INCOMBE À LA PERSONNE PROCÉDANT À L'INSCRIPTION DE S'ASSURER QUE TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT FOURNIES ET SAISIES DE MANIÈRE LISIBLE DANS LE CHAMP DE L'AVIS PRÉVU À CET EFFET.

[Moment de la prise d'effet de l'inscription: .....(jj)....(mm).....(aaaa).....(heure)\*]<sup>9</sup>

**A. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONSTITUANT**

1. PERSONNE PHYSIQUE

...../...../.....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
 (FACULTATIF) .....

2. PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
 (FACULTATIF) .....

3. CONSTITUANT SUPPLÉMENTAIRE (le cas échéant)

a) PERSONNE PHYSIQUE

NOM .....

Nom de famille

Premier prénom

Deuxième prénom

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
 (FACULTATIF) .....

b) PERSONNE MORALE OU AUTRE ENTITÉ

NOM .....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE CONSTITUANT  
 (FACULTATIF) .....

**B. NUMÉRO D'INSCRIPTION DE L'AVIS INITIAL .....**

\* En chiffres.

<sup>9</sup> Attribué par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, cette information est générée automatiquement.

**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE DE RÉSULTAT DE RECHERCHE<sup>10</sup>**  
**(FORMULAIRE G)**

**A. LA RECHERCHE A ÉTÉ EFFECTUÉE LE .....(jj).....(mm).....(aaaa)\*.**

**B. LES AVIS SUIVANTS ONT ÉTÉ TROUVÉS:**

.....

**C. AUCUN AVIS N'A ÉTÉ TROUVÉ.**

---

<sup>10</sup> Délivré par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, le certificat de recherche sera une version imprimable du résultat de la recherche.

\* En chiffres.

**REGISTRE DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES**  
**EXEMPLE DE REJET D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE**  
**RECHERCHE**  
**(FORMULAIRE H)**

[.....(jj).....(mm).....(aaaa).....(heure)]<sup>11</sup>

**A. L'INSCRIPTION DE L'AVIS EST REFUSÉE PARCE QUE:**

1. Dans le cas d'un avis initial, n'apparaissait pas de manière lisible dans le champ prévu à cet effet:
  - a) L'identifiant et l'adresse du constituant;
  - b) L'identifiant et l'adresse du créancier garanti ou de son représentant;
  - c) La description des biens grevés;
  - d) [La durée d'effet de l'inscription];
  - e) [Le montant monétaire maximum pour lequel la sûreté peut être réalisée].
2. Dans le cas d'un avis de modification, n'apparaissait pas de manière lisible dans le champ prévu à cet effet:
  - a) Le numéro d'inscription de l'avis sur lequel porte la modification;
  - b) S'il s'agit d'un ajout, les informations à ajouter;
  - c) S'il s'agit d'une modification, les nouvelles informations.
3. Dans le cas d'un avis de radiation, le numéro d'inscription n'était pas indiqué de manière lisible dans le champ prévu à cet effet.

**B. LA DEMANDE DE RECHERCHE EST REJETEE PARCE QUE N'APPARAISSAIT PAS DE MANIERE LISIBLE DANS LE CHAMP PREVU A CET EFFET:**

1. L'identifiant du constituant; ou
2. Le numéro d'inscription.

---

<sup>11</sup> Information fournie par le registre. Dans le cas d'un registre électronique, elle est générée automatiquement.